



HAL
open science

Le militantisme à l'épreuve de l'accueil à l'usine Hutchinson de Châlette-sur-Loing

Sylvain Négrier, Michel Verbeke

► **To cite this version:**

Sylvain Négrier, Michel Verbeke. Le militantisme à l'épreuve de l'accueil à l'usine Hutchinson de Châlette-sur-Loing. Michel Hastings; Anne Kerlan; Bénédicte Héraud. Le sens pratique de l'hospitalité. Accueillir les étrangers en France, 1965-1983, CNRS éditions, 2021, 978-2-271-13303-8. halshs-04332156

HAL Id: halshs-04332156

<https://shs.hal.science/halshs-04332156>

Submitted on 8 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le militantisme à l'épreuve de l'accueil à l'usine Hutchinson de Châlette-sur-Loing

Sylvain Négrier

Avec la collaboration de Michel Verbeke

Correspondants de l'IHTP pour le département du Loiret.

Hutchinson, c'est Châlette, et Châlette, c'est Hutchinson. Plus qu'une formule, une réalité aujourd'hui encore parfaitement admise. En 1853, l'implantation de l'entreprise Hutchinson au lieu-dit Langlée, actuellement sur la commune de Châlette-sur-Loing à côté de Montargis dans le Loiret, change le destin du lieu mais aussi celui de beaucoup de femmes et d'hommes. Afin de satisfaire les besoins en main-d'œuvre de cette grande usine de fabrication de produits en caoutchouc, les travailleurs locaux ne suffisent pas et le recours à des immigrés s'impose rapidement pour accompagner le développement des activités. Cela reste vrai du milieu des années 1960 au début des années 1980, mais le contexte économique, social et politique de cette période, marquée par la crise et le changement de politique migratoire, fait de l'accueil des étrangers au sein d'Hutchinson et plus généralement à Châlette un enjeu majeur du militantisme local. Au cœur de ce militantisme, l'action des syndicats et leurs militants, omniprésents dans l'usine et la ville, s'avère primordiale. Ils sont confrontés à cette époque au double défi de la crise économique, précoce à Châlette, et de la recomposition du paysage syndical, illustré par le clivage CGT/CFDT à Hutchinson. Par ailleurs la proportion de travailleurs étrangers atteint des records dans l'usine, avec en outre un renouvellement des origines des migrants, Turcs et Africains succédant aux Ibériques, qui eux-mêmes ont pris la suite des Européens de l'Est. Entre lignes directrices nationales et pratiques locales, entre idéaux revendiqués et réalités du terrain, les militants châlettois donnent à voir des formes multiples d'accueil des travailleurs étrangers, tandis que ces derniers obligent les syndicats à adapter leurs démarches aux spécificités de cette population.

Des travailleurs étrangers dans une entreprise en mutation : un contexte propice aux luttes militantes

Bien avant que la France n'entre véritablement dans la crise qui met fin aux Trente Glorieuses, Hutchinson connaît des difficultés attribuées à la perte des débouchés coloniaux, à l'ouverture

européenne et à l'augmentation de la concurrence internationale¹. Absorbée par MAPA en 1972 puis par Total en 1974, l'entreprise est contrainte de se restructurer et de se moderniser, provoquant de rudes conflits sociaux au tournant des années 1960 et 1970. Dans ce monde industriel, les rôles sont classiquement distribués. D'un côté, la direction de l'usine, réformatrice mais autoritaire, qui peut compter sur le soutien du pouvoir gaulliste incarné par le sous-préfet de Montargis et par le député Xavier Deniau (élu de 1962 à 2002), de l'autre côté, le parti communiste et la CGT, qui jouent à fond la carte de la mobilisation collective et dont l'ancrage local est assuré par le conseiller général et ancien ouvrier d'Hutchinson, André Chêne, ainsi que par le maire de Châlette puis de Montargis, Max Nublat. Cette opposition frontale se ressent même dans les archives de la sous-préfecture de Montargis qui serviront de sources principales à cette étude². La direction de l'usine envoie directement au représentant de l'État la documentation qui peut lui être utile, y compris la plus confidentielle, mais le sous-préfet doit dépêcher sur place les hommes des Renseignements Généraux pour recueillir les matériaux nécessaires à son information sur les menées politiques et syndicales de l'extrême gauche. Que représentent les travailleurs étrangers dans ce face à face ? Des chiffres d'abord. L'intérêt de l'administration pour cette catégorie d'ouvriers d'Hutchinson, qui est en lui-même un indicateur d'une attention parfois suspicieuse, nous est d'une grande aide puisque les RG débute rarement leurs rapports sans donner le nombre de travailleurs étrangers, qui plus est en distinguant hommes et femmes. Plus exceptionnellement, un dénombrement par nationalités est établi. On dispose ainsi d'un tel document pour le 4 juin 1965³. À cette date l'usine emploie 3265 salariés, dont 733 étrangers, soit 22 % du total, des hommes pour plus des deux tiers. En 1965, les Ibériques dominent largement parmi les travailleurs étrangers d'Hutchinson, puisqu'ils en représentent plus de six sur dix, dont 42,5 % pour les seuls Espagnols. Les Européens de l'Est fournissent ensuite les plus gros contingents. La situation évolue après 1965 avec le développement de l'immigration africaine et turque. En août et septembre 1968, l'usine recrute ainsi 28 Africains (16 Sénégalais et 12 Mauritanien) qui viennent s'ajouter aux deux Sénégalais et trois Mauritanien déjà présents⁴. Le poids des travailleurs étrangers gonfle, en proportion plus qu'en valeur absolue : 839 étrangers pour 3028 employés en décembre 1968 (soit 28 %)⁵, 1086 sur 3036 en mars 1970 (soit 36 %)⁶, 1018 sur 2715 en novembre 1973

¹ Warschnitter J, *À la rencontre d'Hutchinson*, Paris, Chotard, 1980, p. 183-184. Warschnitter fut le directeur de l'usine dans la deuxième moitié des années 1970.

² Le fonds de la sous-préfecture de Montargis est conservé aux Archives départementales du Loiret, (AD45).

³ AD45, 223 W 50656.

⁴ AD45, 292 W 67448 b.

⁵ AD45, 292 W 67448 b.

⁶ AD45, 292 W 67450.

(37,5 %)⁷. Les effectifs décroissent ensuite mais la part des étrangers reste toujours supérieure au tiers des employés pendant les années 1970.

Au-delà du nombre, l'importance de la main-d'œuvre étrangère se vérifie au niveau de son affectation dans l'entreprise ; les ouvriers étrangers occupent les postes les plus pénibles et les moins rémunérés, d'autant qu'ils sont souvent perçus comme plus dociles car moins bien informés et donc davantage placés sous la dépendance d'Hutchinson. Dans les années 1960, la situation de plein emploi dans l'agglomération de Montargis rend encore plus difficile l'embauche de travailleurs locaux et les immigrés deviennent incontournables pour compenser les départs de l'usine. Entre 1957 et 1965, la proportion d'étrangers double, avec un pic à 30 % des employés, selon Jacques Warschnitter, mais à une date qu'il ne précise pas. En chiffres bruts, l'évolution est moins spectaculaire puisque l'effectif global passe de 4600 à 3300 ouvriers dans le même temps⁸. La direction manifeste régulièrement auprès des autorités son désir d'embaucher davantage de travailleurs étrangers, comme en mars 1966 quand elle se plaint des freins administratifs qu'elle subit et réclame plus de souplesse pour recruter de nouveaux arrivants, avec une certaine insistance sur les femmes, salariées à moindre coût et pouvant bénéficier d'une procédure de regroupement familial. La lettre du sous-préfet en réponse à celle du directeur de l'usine précise que des facilités peuvent être accordées, tant pour l'entrée de cette main-d'œuvre que pour la régularisation des clandestins déjà à Châlette et que l'entreprise se voit refuser d'employer, alors qu'elle peut les loger⁹. Un peu plus tard, en octobre 1968, pour faire face à la création de 450 postes, Hutchinson envisage de solliciter l'Office National d'Immigration (ONI), arguant que les Français au chômage refusent de venir à Châlette¹⁰. Ce sera chose faite à plusieurs reprises par la suite. En 1974, Hutchinson en vient même à déplorer la suspension de l'immigration légale par le gouvernement, ce qui prive l'entreprise de forces vives dont elle a besoin¹¹.

Hutchinson n'a pourtant guère cultivé le paternalisme à l'égard des travailleurs étrangers. Ils sont le plus souvent considérés comme une variable d'ajustement, qu'on recrute et licencie en fonction des rythmes de l'activité de l'usine. En décembre 1968, son directeur peut ainsi présenter au sous-préfet le non renouvellement des contrats à durée déterminée des étrangers comme une mesure normale pour surmonter une conjoncture défavorable, sans faire sourciller

⁷ *Idem.*

⁸ J. Warschnitter J., *op. cit.*, p. 190.

⁹ AD45, 223 W 50656.

¹⁰ AD45, 292 W 67448 b.

¹¹ AD45, 1126 W 99596, Compte rendu du Comité d'établissement du 25 juillet 1974. La décision de suspendre l'immigration a été prise lors du conseil des ministres du 3 juillet.

son interlocuteur¹². Cette condescendance à l'égard des travailleurs étrangers n'est pas sans risque pour la direction. Lors du Comité d'établissement du 24 juin 1971, le directeur évoque le départ de certains d'entre eux vers l'Allemagne où les rémunérations sont plus attractives, et la difficulté de les remplacer par une main-d'œuvre locale¹³. Il faut dire qu'entre avril et mi-juin, 62 étrangers arrivés en fin de contrat ont préféré partir. Pour embaucher, la direction obtient même la régularisation expresse de clandestins. En matière de santé, Hutchinson n'agit également que sous la contrainte. Lors du Comité d'établissement du 26 juillet 1972, un retard est constaté et dénoncé par les syndicats dans les visites médicales des travailleurs africains auprès de l'ONI, contrôles obligatoires depuis 1970¹⁴. La condition des travailleurs étrangers est donc peu enviable à Hutchinson. Faiblement payés, affectés sur des postes pénibles, encore moins bien considérés par les dirigeants que les ouvriers français, ils constituent néanmoins un sujet d'intérêt et de mobilisation pour les syndicalistes. Leur part croissante dans les effectifs rend même indispensable la prise en compte de leur situation spécifique par les militants, à commencer par ceux du syndicat dominant, la CGT.

Du national au local : l'inscription des travailleurs étrangers dans le discours syndical cégétiste

La présence des travailleurs étrangers dans les discours militants à l'échelle nationale, particulièrement de la part des communistes qui dénoncent leur situation comme une forme d'exploitation particulière de la classe ouvrière, est ancienne¹⁵, et participe d'une conception inclusive des luttes. Cette interprétation de la réalité économique et sociale imprègne fortement le syndicalisme local, qui associe systématiquement le sort des immigrés au thème de la lutte des classes. *L'Avenir*, journal de l'usine créé au milieu des années 1950, théoriquement mensuel et organe officiel de la section CGT, en témoigne au fil des numéros. Il reprend même parfois purement et simplement les écrits des leaders nationaux, comme en mai 1964, quand sont reproduits de larges extraits du rapport sur les travailleurs immigrés rédigé par Georges Marchais¹⁶. Les propos tenus sont néanmoins parfois ambigus, puisque ces travailleurs sont présentés comme responsables du chômage et donc des bas salaires, mais le futur secrétaire général du PCF les dédouane en affirmant que c'est un stratagème des patrons qui les font venir. De leurs côtés, les syndicalistes de la CGT veulent associer les travailleurs étrangers à leur lutte,

¹² AD45, 292 W 67448 b.

¹³ AD45, 292 W 67450.

¹⁴ *Idem*.

¹⁵ Andolfatto D. et Labbé D., *La CGT. Organisation et audience depuis 1945*, Paris, La Découverte, 1997.

¹⁶ AD45, 223 W 50656.

en soulignant qu'ils sont plus que les autres victimes de l'exploitation capitaliste. Un tract de l'organisation syndicale en date du 9 décembre 1965, s'offusque même du cynisme de la direction de l'usine qui « spécul[e] sur la difficulté d'adaptation à la vie française de nos camarades¹⁷ ». L'idéologie communistes implique de toute façon que travailleurs français et étrangers luttent ensemble contre l'ennemi commun, d'où la réactivation régulière du slogan « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! ». Toutefois le sujet des étrangers, rarement oublié, est plutôt considéré comme marginal. Ainsi le numéro de février 1970 de *La Voix des industries chimiques*, journal national de CGT pour ce secteur, consacre une page entière aux demandes syndicales en faveur des femmes, tandis que les étrangers n'ont droit qu'à une petite liste de revendications très générales, sans proposition de mesures précises¹⁸. On en trouve pourtant de temps à autre, comme dans ce tract de la CGT datant d'octobre 1970 demandant que les journées de voyage des étrangers qui partent en vacances dans leur pays d'origine ne soient pas décomptées des congés¹⁹.

Les stratégies nationales s'accompagnent de mises en œuvre adaptées à la situation locale. Pour élargir leur audience et s'assurer d'être compris, les syndicalistes d'Hutchinson s'adressent directement et spécifiquement aux travailleurs étrangers. À partir de 1964, semble-t-il, un espace leur est régulièrement réservé dans *L'Avenir*. Cette année-là le numéro d'avril conclut un article sur les conditions de vie des immigrés dans les « cités » d'Hutchinson par cet encouragement : « cette rubrique de *L'Avenir* sur les travailleurs émigrés [*sic*] est à leur service, qu'ils nous fassent connaître leurs problèmes ». Le journal publie dès lors non seulement des articles les concernant, mais aussi des appels rédigés en langues étrangères à leur intention. Le numéro d'août-septembre 1966 consacre ainsi une bonne place à une adresse aux immigrés portugais, dans leur langue natale, qui leur explique que la situation déplorable des clandestins arrivés depuis deux ans à Châlette (conditions de logement indécentes, exploitation de cette main-d'œuvre par l'usine...) nécessite solidarité entre ouvriers et méfiance vis-à-vis des patrons²⁰. Le journal se fait aussi régulièrement l'écho des actions du syndicat en faveur des étrangers, comme l'accompagnement de leurs protestations contre une hausse des loyers à la cité du Solin (dite aussi « cité du stade ») en avril-mai 1964²¹. Le numéro d'avril consacre un long article aux conditions extrêmement pénibles dans lesquelles vivent les familles de cette cité²². Il est fort instructif sur l'articulation entre initiative locale et inscription dans une doctrine

¹⁷ AD45, 223 W 50656.

¹⁸ AD45, 292 W 67450.

¹⁹ *Idem*.

²⁰ AD45, 223 W 50656.

²¹ *Idem*.

²² *Idem*.

politique nationale. Il commence par rappeler la volonté des syndicalistes de sortir ces travailleurs étrangers de leur invisibilisation : « Hutchinson a su choisir l'endroit peu visible pour y édifier ces barraques. Cachés entre les deux canaux et la bosse de Langlée, le camp du stade reçoit peu de visiteurs et c'est dommage. Car les travailleurs qui y vivent sont très sympathiques et gagnent à être connus ». Plus loin il est dit que ces étrangers n'osent pas se plaindre, et qu'il appartient aux syndicalistes de porter leurs revendications. Toutefois leur situation est vite réintégrée à la logique idéologique du parti communiste²³, et les syndicalistes ne cachent pas le prosélytisme qu'ils exercent auprès de ces immigrés de fraîche date :

C'est donc à nous [...] de leur montrer que les militants du syndicat [CGT] sont prêts à les défendre dans l'atelier comme au Comité d'établissement, que les communistes pratiquent les grandes idées fraternelles de l'Internationale. D'ailleurs il y a parmi eux des jeunes très conscients, prêts à aider le syndicat et à participer à nos luttes. Car, pour eux comme pour nous, et plus encore que pour nous, les salaires sont trop bas. Nous devons tout faire pour empêcher le patron de nous diviser, pour l'empêcher de payer le travailleur étranger moins cher que le travailleur français (et c'est la meilleure façon de faire comprendre au patronat que son opération d'organisation du chômage ne lui évitera pas la lutte de la classe ouvrière).

En juin 1970, *L'Avenir* donne la parole à un ouvrier sénégalais qui décrit ses tristes conditions de vie, raconte qu'il envoie de l'argent à sa famille (500 francs sur les 800 qu'il gagne) et se plaint de la séparation d'avec sa femme et ses enfants, qu'il ne peut ni aller voir ni faire venir²⁴. S'ensuit une invitation à faire parvenir de nouveaux témoignages, conclue par ces mots : « L'enquête se poursuit, mais dès aujourd'hui *L'Avenir* prend position pour la défense des travailleurs immigrés qui font partie de la classe ouvrière ». Ces étrangers font ainsi l'objet d'un travail de catégorisation qui les inscrit dans la classe ouvrière à part entière, facilitant ainsi le travail d'intégration mené par les syndicats et l'action collective portée au nom de la lutte des classes.

Les travailleurs étrangers, une « clientèle » à conquérir et à défendre

Les travailleurs étrangers n'échappent donc pas à une certaine instrumentalisation au sein même de la compétition que se livrent les syndicats sur le terrain des luttes nationales et locales. En

²³ Andolfatto D. et Labbé D., *Histoire des syndicats (1906-2006)*, Paris, Le Seuil, 2006, p. 299.

²⁴ AD45, 292 W 67450.

mars 1965, un tract cégétiste dénonce violemment un document de la CFDT, syndicat minoritaire à Hutchinson, dans lequel le congrès local de la CGT a été qualifié de « folklorique » en raison de la présence d'étrangers alors « qu'ils sont près de 1000 à l'entreprise²⁵ » (chiffre très exagéré toutefois à cette date). On retrouve ces critiques contre le « clientélisme » de la CGT dans les rapports des Renseignements Généraux. Ainsi celui du 30 avril 1964 à l'occasion des protestations contre la hausse des loyers : « Cette affaire ne manquera pas d'être exploitée par le syndicat CGT. En effet, depuis plusieurs mois les ouvriers étrangers d'Hutchinson – espagnols et portugais en particulier – sont de plus en plus nombreux à confier la défense de leurs intérêts de travailleurs au syndicaliste cégétiste Antonio Guerequiz, lui-même espagnol et résident privilégié²⁶ ». Un autre rapport des RG, daté de novembre 1964, signale que Guerequiz est chargé d'expliquer la situation sociale aux ouvriers espagnols dans leur langue. L'accusation n'est bien entendu pas gratuite et entend discréditer le rapport entre la CGT et les populations étrangères. Elle témoigne toutefois de la crainte que le militantisme des étrangers pouvait alors susciter. Moins bien positionnée au sein de l'établissement, la CFDT s'adaptera elle aussi à la nouvelle donne locale. Ce tout jeune syndicat, issu d'une évolution-scission de la CFTC en 1964, cherche à la fois à jouer la carte de l'unité syndicale et celle de la conquête des non-syndiqués²⁷. En octobre 1967, alors que l'année précédente les deux syndicats ont défini des objectifs de lutte communs à l'échelle nationale, un tract commun CFDT-CGT pour appeler à la grève propose une traduction en espagnol et en portugais. Toutefois, après les événements de Mai-68, la CFDT préfère généralement faire cavalier seul en proposant des traductions de ses propres tracts, comme ceux de l'été 1968 avant et après l'élection des délégués du personnel, et qui comprennent des sections en portugais, croate, espagnol et polonais, là où la CGT se contente de l'espagnol et du portugais ; ce qu'on peut interpréter comme une volonté de séduire une base plus large²⁸. De même, lors des élections des délégués du personnel de juin 1970, la CGT ne fait pas l'effort de traduire ses tracts alors que la CFDT accompagne les siens de paragraphes en portugais, espagnol et croate²⁹. Il faut cependant se méfier du biais induit par la source utilisée, car il reste moins de traces de la CFDT dans les archives, la sous-préfecture se concentrant prioritairement sur la CGT et les communistes, perçus, à juste titre, comme plus influents, plus remuants localement, et plus hostiles au pouvoir.

²⁵ AD45, 223 W 50656.

²⁶ *Idem*.

²⁷ Defaux N., *La CFDT (1968-1995). De l'autogestion au syndicalisme de proposition*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

²⁸ AD45, 292 W 67448 b.

²⁹ AD45, 292 W 67450.

Dans leurs actions en faveur des travailleurs étrangers, les syndicalistes châlettois rencontrent parfois des difficultés à fédérer l'ensemble des camarades autour de leurs initiatives. Très tôt se pose la question du soutien apporté aux travailleurs étrangers par les militants, ces derniers se trouvant souvent en porte-à-faux vis-à-vis des autres ouvriers qui s'interrogent sur la présence croissante des immigrés à l'usine, avec le sous-entendu qu'ils prennent la place de travailleurs français. Dans son numéro de février-mars 1966, *L'Avenir* se sent obligé de publier une mise au point rédigée par Michel Kister, un enseignant communiste et cégétiste qui est l'un des militants les plus engagés aux côtés des étrangers³⁰. L'article, intitulé « Nos frères », est ainsi justifié : « Il nous a semblé nécessaire d'apporter dans *L'Avenir* les réponses à des questions qui sont parfois posées de façon maladroite et blessante aux travailleurs étrangers, nos frères de misère et de lutte ». En l'occurrence ces questions sont les suivantes : « Pourquoi sont-ils dans notre pays ? », « Pourquoi ne reviennent-ils pas chez eux ? » et « Pourquoi *L'Avenir* réserve-t-il tant de place aux articles dans leurs langues ? ». Plus que les réponses apportées, marquées par des impératifs de fraternité et de solidarité classiques dans l'idéologie cégétiste, cet encart révèle les inquiétudes des ouvriers français, la permanence d'un vieil atavisme hétérophobe déjà repérable au début du XX^e siècle³¹. Le même numéro est d'ailleurs accompagné d'une feuille entièrement rédigée en espagnol et portugais, jusqu'au titre qui devient *El Avenir*. Cette initiative avait déjà été prise en 1963, et sera renouvelée par la suite. Quelques années plus tard, les militants sont confrontés à des récriminations bien plus explicites. Le numéro d'avril 1970 de *L'Avenir* est à cet égard édifiant³². Un courrier des lecteurs, qu'il convient de citer *in extenso*, montre clairement que les travailleurs étrangers sont de plus en plus mal acceptés par une partie des ouvriers :

Je viens de toucher *L'Avenir* n° 92 [de mars 1970]. Il y a un article sur la défense de l'emploi et des libertés. C'est très bien. Mais je crois qu'il ne fait pas mention de tous les étrangers, dans notre région et plus encore à Hutchinson, qui viennent prendre la place des Français. Il est juste que les étrangers aient le droit de manger comme tout le monde. Mais je crois que cela pourrait être limité. Vous allez me dire que c'est l'affaire du gouvernement, d'accord. Je ne suis pas raciste, mais tout de même, venez à l'usine Hutchinson et demandez l'avis des travailleurs français. Croyez-moi, la main-d'œuvre locale est bien compromise dans le LOIRET.

³⁰ AD45, 223 W 50656.

³¹ Simon M. et Michelat G., *Les ouvriers et la politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004.

³² AD45, 292 W 67450.

Selon ce lecteur de *L'Avenir*, non seulement les travailleurs étrangers viennent prendre le travail des Français, mais son sentiment serait largement partagé parmi les ouvriers d'Hutchinson, ce qui est indémontrable. Il se défend d'être raciste, mais l'arrière-plan invite à penser le contraire. Ce témoignage d'un « racisme ordinaire » est contemporain de l'arrivée de travailleurs extra-européens en plus grand nombre à Hutchinson, celui aussi où les crimes racistes se répandent en France³³. La réponse à ce courrier, publiée juste après sur la même page et encore due à Michel Kister, s'inscrit dans le discours qui était déjà celui de Georges Marchais en 1964, à savoir que les patrons font venir des étrangers pour maintenir des salaires bas, mais par l'union de tous les travailleurs dans la lutte il est possible que chacun vive mieux. On peut voir dans cette réponse stéréotypée la difficulté des militants à adapter leur communication à un rejet de moins en moins caché de l'immigration. De leur côté, les renseignements généraux qui ont récupéré cet exemplaire de *L'Avenir* s'intéressent à peine à l'article dans leur rapport, preuve que la question n'est pas encore suffisamment politisée pour inquiéter les autorités. À partir de 1974, l'État met en place une politique visant à interrompre l'immigration. En 1977, le gouvernement Barre propose une prime au retour, mesure aussitôt dénoncée par la CGT. Un tract national est distribué en juillet « dans toutes les usines de l'arrondissement de Montargis » selon le rapport des RG³⁴. Intitulé « Non, l'ennemi n'est pas l'immigré », il dénonce une politique gouvernementale qualifiée de raciste et une prime au départ présentée comme une duperie. Toutefois c'est la large diffusion de ce document à l'échelle locale qui est intéressante, la ligne directrice nationale étant totalement assumée dans la région montargoise. La prise en charge par les syndicats de la défense des ouvriers étrangers dessine les contours d'un accueil militant et dont l'invitation à l'action collective est censée faciliter l'intégration des migrants. Comme ce fut le cas à d'autres périodes, les populations ouvrières ne sont pas unanimes autour de ce travail syndical d'inclusion, et mobilisent les traditionnels préjugés sur l'autre. C'est en effet ici rappeler qu'un vieux « fonds autoritaire » est largement partagé au sein des classes populaires³⁵.

³³ Giudice F., *Arabicides. Une chronique française 1970-1991*, Paris, La Découverte, 1992.

³⁴ AD45, 1126 W 99603 a.

³⁵ Gastaut Y., *L'immigration et l'opinion publique en France sous la Cinquième République*, Paris, Le Seuil, 2000.

Entre le syndicaliste engagé pour l'étranger et l'étranger qui s'engage, des rapports ambigus

L'intégration des étrangers à l'action militante, et plus encore à la hiérarchie syndicale³⁶, est donc difficile et bien souvent très réduite. Les militants étrangers sont souvent invisibles dans les sources, et n'apparaissent que sporadiquement. C'est toutefois lors du très violent conflit social de l'automne 1969, le plus important de la période, qui s'est traduit par l'occupation de l'usine pendant plusieurs jours, l'intervention des CRS, le licenciement de dix militants syndicaux³⁷, un rapport controversé de l'inspection du travail et finalement une affaire qui remontera jusqu'au ministère du Travail³⁸. Sur les 41 grévistes interpellés dans les locaux de l'usine le 20 octobre 1969, seize sont étrangers : douze Espagnols, dont la seule femme du groupe, deux Portugais, un Algérien et un Turc. Ils font l'objet d'une enquête spéciale dont il est rendu compte au préfet lui-même. L'un d'eux est un réfugié espagnol, les autres sont des immigrés du travail, majoritairement chargés de famille et vivant dans les logements loués par Hutchinson. Mis à pied et menacés de licenciement, leur situation misérable invite à la clémence, tant du côté des autorités que de celui de la direction d'Hutchinson, cette dernière ayant aussi intérêt à l'apaisement social. Néanmoins dans ce conflit, on ne décèle pas une originalité propre à l'action des travailleurs étrangers, qui s'associent au mode de mobilisation en vigueur à la CGT. En outre, l'accès des étrangers à des responsabilités syndicales est rarissime. Parmi les dix militants de la CGT appelés à représenter Hutchinson au 25^{ème} Congrès de la fédération CGT des industries chimiques en avril 1970, les services des renseignements généraux ne notent qu'un Espagnol, tous les autres sont Français³⁹. Il est par ailleurs souligné que c'est le seul à n'être ni délégué du personnel ni membre du Comité d'établissement, sachant que pour ce dernier point la législation du travail ne le permet pas. La candidature d'un ouvrier Algérien, membre de la CGT, au Comité d'établissement en mai 1970 est d'ailleurs refusée pour la même raison. Le syndicat porta, sans succès, l'affaire devant la justice. Le seul moment où les travailleurs étrangers prennent l'initiative dans un conflit social se situe lors de la longue grève des entringleurs en 1973⁴⁰. L'atelier « raccords » est considéré comme l'un des plus pénibles de l'usine, et n'y travaillent que des étrangers. Leur tâche est éprouvante physiquement, non seulement parce qu'ils doivent insérer du caoutchouc préformé dans des tringles coudées, ce qui exige une force considérable, mais aussi parce qu'ils sont à proximité

³⁶ Le constat est identique à celui dressé par Gérard Noiriel à Longwy pour la même période, voir Noiriel G., *Longwy. Immigrés et prolétaires. 1880-1980*, Paris, PUF, 1984, p. 380 et s.

³⁷ AD45, 292 W 67450, Le nombre est ramené à quatre par Fontenet, ministre du Travail, en mars 1970.

³⁸ AD45, 292 W 67449.

³⁹ AD45, 292 W 67450.

⁴⁰ *Idem*.

des chaudières et doivent supporter une chaleur épouvantable. Ce travail de forçat est par ailleurs très faiblement rémunéré. La grève est décidée le 11 juillet 1973, alors que les températures estivales aggravent les conditions de travail. Les premiers jours, la grève n'est d'ailleurs qu'un débrayage quotidien d'une heure en début d'après-midi, au moment où débutent les grosses chaleurs. Tous les entringleurs, 80 au total, cessent le travail. Une intervention maladroite de la direction les conduit à durcir le mouvement et à s'engager dans une grève totale. Les militants de la CGT, rejoints par ceux de la CFDT dans le dernier tiers de juillet, soutiennent leur action, l'accompagnent de tracts, de réunions d'information, de communiqués dans la presse. Une délégation est reçue à la sous-préfecture le 18 juillet, et les différentes nationalités représentées sont scrupuleusement notées : Portugais, Turcs, Sénégalais, Maliens, Mauritaniens, Marocains, Tunisiens, plus des Français venus en renfort. La délégation est conduite par des représentants de la CGT. Aboubacry Diop, Sénégalais et délégué du personnel, est le seul étranger nommé dans le compte rendu de la réunion. Les revendications concernent les salaires, l'égalité de traitement entre toutes les nationalités, le paiement du temps de douche et des aménagements de l'atelier comme l'ouverture de fenêtres. Face à l'intransigeance de la direction, la grève se poursuit jusqu'au 27 juillet, date de la fermeture de l'usine pour les congés d'été, et reprend le 28 août alors que l'entreprise rouvre ses portes. Le décalage est alors étonnant entre ces ouvriers et les militants syndicaux de la CGT qui, lors d'une réunion le 27 août, recommandent un débrayage d'une demi-heure par jour pour mettre la pression sur la direction. Les RG notent que les ouvriers africains ne veulent pas de cette solution et préfèrent une grève dure, effectivement suivie par tous les entringleurs, qui ne s'achèvera que le 1^{er} septembre. Cette dissociation entre les aspirations des étrangers et la culture syndicale interroge. Les cégétistes attendent visiblement des immigrés qu'ils adoptent leur univers culturel alors que ces derniers mettent au premier plan leurs urgences matérielles, sans forcément éprouver le besoin d'entrer dans une logique militante que la précarité de leur situation rendrait de surcroît problématique vis-à-vis des autorités. L'article que leur consacre *L'Avenir* du mois de septembre 1973 n'en affirme pas moins que cette grève est le fruit d'une prise de conscience politique des étrangers. Cette distorsion entre la radicalité de certaines populations ouvrières et la routinisation des pratiques militantes dans les grosses centrales syndicales n'est pas nouvelle, et tendra par la suite à se multiplier⁴¹.

⁴¹ Blanc-Chaléard M.-C., « Les travailleurs immigrés en quête d'autonomie », in Pigenet M. et Tartakowsky D. (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2012, p. 521.

De nouvelles formes de militantisme

A la fin des années 1970, de nouvelles problématiques suscitent un militantisme inédit. Le retournement de la politique migratoire en 1974, son durcissement ensuite, puis la multiplication des expulsions entraînent de vives réactions en France et trouvent un écho dans le Montargois. Les syndicats, qui proposent aux étrangers leurs idées et leurs formes de mobilisation dans l'usine, se trouvent alors dans une situation où ils accompagnent des mouvements qui ne sont plus directement reliés au monde du travail. Ainsi, le 30 avril 1981, est publiée dans *L'Éclairer du Gâtinais*, l'hebdomadaire local, une lettre au ministre de l'Intérieur signée d'un « collectif immigré » constitué d'associations engagées, de syndicats (CFDT et FEN) et de mouvements politiques de gauche et d'extrême gauche, mais dont sont absents la CGT et le PCF, sans doute par souci de conserver leur indépendance⁴². Cette lettre raconte l'histoire de M. Brahim, Algérien arrivé en France en 1947 à l'âge de 21 ans, qui a fondé une famille de sept enfants en France, travaillé 14 ans à l'usine Hutchinson, mais, parce qu'il se trouve au chômage, fait l'objet d'une mesure d'expulsion. Ce cas particulier est mis aussitôt en relation avec la mobilisation nationale qui se développe à ce moment-là, et notamment le mouvement des grèves de la faim dont la plus emblématique est celle commencée par trois personnes à Lyon le 2 avril 1981. À la suite de cette lettre, le journal précise qu'ont eu lieu la semaine précédente à Montargis, plusieurs actions dont un *sit-in* et une chaîne de jeûne. Une fois encore la situation locale entre en résonance avec le contexte national, selon des modes d'action nouveaux mais rapidement répandus par des médias qui jouent ici un rôle clé. Un dernier aspect mérite d'être exploré, celui de l'action des militants non en faveur des étrangers mais en direction du reste de la population dans le but d'améliorer l'image des immigrés. On ne saurait évoquer toutes les initiatives prises en ce sens, aussi se contentera-t-on de deux exemples. En 1981, l'Association pour l'information des Châlettois et le développement de leur ville, émanation de la section locale du parti communiste, édite un recueil de poésies au titre explicite : *Écrits de militants*⁴³. Sur les 37 poèmes publiés, cinq font explicitement référence aux étrangers, dont les nationalités sont généralement énumérées, et d'autres y font des allusions. Ils sont associés au monde de l'usine et au multiculturalisme positif de Châlette. Hasard ou symbole, le petit livre s'ouvre sur une œuvre intitulée *Les Immigrés*. On doit ici encore à Michel Kister la meilleure ode à l'amitié entre les peuples censée régner à Châlette, dans son poème *Festival* :

⁴² AD45, 1126 W 99603 a.

⁴³ Kister M. (dir.), *Écrits de militants*, Association pour l'information des Châlettois et le développement de leur ville, 1981.

Je fais le tour du monde
En parcourant ma ville. [...]
Chaque langue dit vrai
Sourit et nous tutoie
Chez nous les immigrés
Se savent Chalettois.

Le recueil, tiré à 500 exemplaires, témoigne des efforts quotidiens des militants pour faire de Châlette une ville accueillante pour les étrangers. Sur un autre mode, la militante communiste Anne-Marie Pasquet a aussi l'ambition de développer un regard bienveillant sur cette population en proposant à l'antenne de Radio Châlette⁴⁴ une chronique régulière sur l'histoire des immigrés de la commune. Au vu de la proportion d'étrangers ou de descendants d'étrangers vivant à Châlette, la proposition semble cohérente pour satisfaire une large fraction des auditeurs. L'intention ira cependant plus loin, car choisir un tel sujet pour une émission de radio est bien entendu un acte militant. Par ailleurs, la redécouverte d'un passé étranger apaisé valorise l'idée que l'altérité présente ne doit pas être perçue comme un problème ou un danger. Ces chroniques ont ensuite été rassemblées dans un ouvrage, prolongeant ce militantisme sous une autre forme⁴⁵.

Notre monographie locale aura montré que le soutien syndical mené par les syndicats, notamment la CGT, inscrivait ses pratiques, ses luttes et ses mots d'ordre en référence dans un cadre piloté au niveau national. La forte centralisation des activités cégétistes était à l'époque la règle, avant que les années 1990 ne voient des formules d'autonomie se répandre. Cette verticalité du syndicalisme cégétiste n'est pas sans effet sur la manière dont les militants chalettois s'approprient la cause des étrangers. Elle évite notamment que les suspicions aux relents xénophobes partagés par quelques camarades ne viennent polluer l'action du syndicat. Par ailleurs, il nous semble possible d'affirmer que l'exemple de Châlette-sur-Loing pose, certes à échelle réduite, les principaux enjeux qui se déploieront au fil des ans autour de la problématisation et de la politisation de la question des immigrés : crise industrielle et remise en cause de la place des travailleurs étrangers dans une économie transformée, interrogations sur leur participation à la vie politique et syndicale, volonté de les intégrer tout en soulignant leur différence. Les réflexions comme les actions des militants d'alors doivent donc être considérées à l'aune de ces mutations fondamentales. Sans doute n'ont-ils pas tout réussi, mais incontestablement ils ont beaucoup essayé.

⁴⁴ Radio libre créée en 1982 sous l'égide du parti communiste, elle reste aujourd'hui encore une radio associative qui émet depuis 2013 sous le nom de C2L.

⁴⁵ Pasquet A.-M., *Les Immigrations à Châlette*, [s.l.], [s.n.], 1991.